

**Présidence : M. Hervé Doyen, président.**

**M. le président.-** L'ordre du jour appelle l'interpellation de M. Pinxteren.

**Interpellation de M. Arnaud Pinxteren**

**à Mme Evelyne Huytebroeck, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Environnement, de l'Énergie et de la Politique de l'Eau, de la Rénovation urbaine, de la lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente et du Logement,**

**concernant "la préparation des négociations internationales sur le climat de Cancún".**

**M. le président.-** La parole est à M. Pinxteren.

**M. Arnaud Pinxteren.-** Du 29 novembre au 10 décembre se tiendra la seizième Conférence des parties (COP), l'organe officiel décisionnel de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique. La première période d'engagement du protocole de Kyoto se terminant en 2012, l'objectif principal de la conférence sur le climat de Cancún devrait être de trouver un accord entre tous les pays sur ce que sera l'après 2012. Cet accord devrait prévoir la détermination des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, la forme que devrait prendre cette réduction et les pays auxquels cette réduction s'appliquerait. L'accord devrait également prévoir les mécanismes pour atteindre ces objectifs et la manière dont on pourrait favoriser la mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement. Je parle au conditionnel, car tout porte à croire que si des avancées devaient avoir lieu, nous ne serions pas encore proches d'un nouveau traité international en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Rappelons que l'enjeu est crucial, puisque les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent commencer à décliner le plus rapidement possible, et en tout cas en 2015 au plus tard, afin d'éviter que les conséquences des changements climatiques ne soient dramatiques et irréversibles.

J'ai déjà évoqué ces enjeux avec vous, Mme la ministre, il y a un an, à la veille de la conférence de Copenhague. Malheureusement, les négociations de l'année dernière n'ont pas apporté les résultats tant attendus par la communauté internationale. L'espoir de Copenhague était de trouver un successeur plus ambitieux au Protocole de Kyoto, c'est-à-dire un traité comportant des objectifs de réduction d'émissions des gaz à effet de serre, le financement des mesures d'atténuation et d'adaptation pour les pays les plus pauvres et vulnérables, un caractère contraignant et enfin, un calendrier. Nous le savons, il n'en a rien été à Copenhague.

Au-delà d'une Conférence mondiale sur la lutte contre le réchauffement climatique contre lequel tous les pays ont réitéré leur volonté de lutter - et l'accord de Copenhague le rappelle - la conférence était aussi celle de la redéfinition du leadership mondial, quelque peu délaissé par les États-Unis dans ce domaine au profit de l'Union européenne.

Force est de constater que la conclusion du sommet laissait augurer d'une gouvernance mondiale redéfinie : ce sont les États-Unis et la Chine qui ont défini les grandes lignes de l'accord avec le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Inde. L'Union européenne ne faisait pas partie de ce cercle restreint et a été contrainte d'y adhérer sans avoir véritablement réussi à se coordonner.

L'absence d'un accord suffisamment concret à Copenhague et le fait que le total des engagements annoncés par les pays participants est insuffisant pour répondre aux recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) rendent extrêmement difficile le scénario d'une entrée en vigueur d'un nouvel accord avant la fin de la première période d'engagement de Kyoto (2012), ce qui provoquera une rupture mettant en péril la possibilité de préserver le climat.

Dans ce contexte, les négociations de Cancún sont essentielles et doivent contribuer à mieux définir les termes d'un accord futur, et ce d'autant que les négociations sur certains aspects déjà bien débattus à Copenhague pourraient cette fois aboutir. Les nombreux facteurs de blocage survenus à Copenhague et l'issue en demi-teinte du sommet ont questionné le mécanisme même de la négociation.

Fallait-il continuer à envisager le processus de négociation et les sujets à aborder comme un tout indissociable ou fallait-il mettre de côté des points de discorde, afin de faire avancer les points opérationnels les plus consensuels ? Les discussions formelles et informelles ont emprunté la seconde voie, à savoir se concentrer sur les points qui avaient recueilli un consensus. Malheureusement, pour l'instant, aucun facteur nouveau n'a pu lever les deux blocages majeurs, à savoir ceux liés aux engagements de réduction et au statut juridique de l'accord international, contraignant ou non.

S'il y a fort à parier que ces blocages persistent, il est essentiel de progresser sur les points de consensus. Il est par ailleurs nécessaire de tout mettre en œuvre pour éviter toute rupture de continuité entre le protocole de Kyoto et les accords suivants, soit par la conclusion d'un nouveau protocole, soit par la conclusion d'une seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto lui-même, afin de ne pas réduire à néant les efforts de la première période d'engagement.

Mme la ministre, à la veille de la seizième COP, le groupe ECOLO tient à rappeler les différentes balises qui, pour lui, doivent encadrer l'action régionale et belge à Cancún, et idéalement l'action européenne bien entendu. Le premier aspect, qui nous semble essentiel, consiste en la primauté du cadre multilatéral de discussion fixé par les Nations unies sur tout autre cadre de négociations bilatéral. À ce titre, les points de vue des pays les moins avancés, qui sont aussi les pays les plus vulnérables, devront faire l'objet d'une attention soutenue.

Pour ECOLO, il est également évident que le niveau des engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés, et plus particulièrement les conditions de l'engagement de réduction de 30% de l'Union européenne, doivent être des éléments moteurs de la négociation. Nous souhaitons aussi souligner le fait que la lutte mondiale contre les changements climatiques doit être progressivement étendue aux pays en développement, avec des aides financières qui doivent être additionnelles et des aides techniques des pays industrialisés.

Nous souhaitons également voir la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts intégrée dans un accord global au niveau de la lutte contre le réchauffement climatique. Les fonds publics qui doivent être mobilisés d'ici 2020 devraient permettre de mettre en place des mesures de réduction des émissions et de soutenir l'adaptation au changement climatique des pays en développement.

La priorité du mécanisme doit être donnée à un développement propre aux pays en développement dits moins avancés, qui disposent d'une capacité limitée à réduire leurs émissions. Un élargissement des secteurs soumis aux quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> doit aussi voir le jour. Nous visons notamment le secteur aérien.

Considérant ces différents éléments, je souhaite vous demander si vous partagez cette analyse de l'état des lieux des négociations internationales sur le climat, depuis la conférence de Copenhague jusqu'à celle de Cancún. Comment voyez-vous le rôle de l'Union européenne et de notre pays dans la perspective des négociations de Cancún ?

Quels points souhaitez-vous mettre en avant ? Quelle sera l'importance de la délégation régionale bruxelloise ? Quel rôle souhaitez-vous y faire jouer vos représentants ?

Enfin, petite question complémentaire, nous avons pu, il y a une quinzaine de jours, assister à la négociation autour de la biodiversité au Japon, à Nagoya. Vous y avez peut-être remarqué les prémices d'un possible accord à Cancún, puisque globalement, l'ensemble des pays concernés étaient présents et que des conclusions ont pu être tirées. Ces conclusions sont donc plutôt satisfaisantes. Ma question ne portera pas sur ces conclusions-là, mais plutôt sur la dynamique de négociation. Est-elle de bonne augure pour Cancún ?

**M. le président.-** La parole est à Mme P'tito.

**Mme Olivia P'tito.-** L'interpellation de M. Pinxteren permet de rappeler les enjeux de ce grand rendez-vous de Cancún. Les accords de Copenhague existent bel et bien, mais il faut à présent aller plus loin. Élément positif lors de ce sommet - sans pour autant être naïf - les États-Unis et la Chine, les deux plus gros émetteurs de CO2 de la planète, se sont impliqués.

Les organisations syndicales reconnaissent également des avancées concernant la transition juste vers une société à bas carbone. L'enjeu à Cancún sera de faire grandir cette transition juste et de l'ancrer davantage dans les textes et les engagements de chacun.

Une table ronde doit être organisée le 17 novembre dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne. Pouvez-vous m'en dire plus ? S'agit-il là de la préparation au sommet de Cancún ?

Quoi qu'il en soit, il est essentiel pour le groupe PS, au-delà de tout ce qu'a dit M. Pinxteren, de garantir les conditions d'une transition juste, à savoir :

- appeler à la création d'un fonds international, via la création d'un fonds européen, afin de promouvoir la recherche et le développement des technologies vertes, le transfert de ces technologies vers les pays en développement et la mise en oeuvre de politiques de l'emploi fondées sur la protection sociale, la promotion du travail décent et les services publics ;

- adopter une stratégie de transition pour les secteurs à forte intensité énergétique afin d'éviter les fuites de carbone et d'y favoriser les investissements contribuant à la fois à mieux protéger l'environnement et à y préserver les emplois de qualité, en créant des passerelles destinées à aider les travailleurs des secteurs en contraction à trouver des emplois de qualité dans les secteurs en expansion, et en élaborant un cadre européen permettant l'anticipation des transitions socio-économiques et des qualifications et métiers qui y seront associés ;

- promouvoir le verdissement de l'économie comme opportunité de renforcer l'égalité des genres, d'assurer la réforme des systèmes éducatifs et de formation en conséquence, en renforçant le dialogue entre les partenaires sociaux et les pouvoirs publics afin de garantir la poursuite des objectifs mentionnés plus haut et en garantissant, promouvant et supportant les instruments du dialogue social, la négociation et les conventions collectives à tous les niveaux (européen, national, régional, sectoriel, d'entreprise) qui sont des instruments essentiels pour atteindre l'objectif d'une croissance verte et durable.

Tout cela me paraît très important. Ce sont les conditions pour assurer une transition juste vers une société "bas carbone", comme la Région s'y est engagée.

Madame la ministre, dans le cadre de la présidence belge, comment prépare-t-on l'ensemble de ces enjeux fondamentaux ?

**De voorzitter.-** Mevrouw Maes heeft het woord.

**Mevrouw Annemie Maes.-** In tegenstelling tot mevrouw P'tito ben ik minder positief over de akkoorden van Kopenhagen. De resultaten van de klimaatop waren teleurstellend.

Voor de conferentie van Cancún heeft de EU nu de keuze. Ofwel blijft men bij de 20-20-20-doelstelling, die erin bestaat dat tegen 2020 de uitstoot van broeikasgassen met 20% moet dalen, de energie-efficiëntie met 20% moet stijgen en 20% van alle energie duurzame energie moet zijn. Volgens Groen! is die doelstelling niet ambitieus genoeg. Als gevolg van de economische crisis zijn grotere reducties mogelijk voor lagere kosten. We hopen dan ook dat de EU resoluut voor ambitieuzere doelstellingen kiest.

De EU zou opnieuw leiderschap moeten tonen in de strijd tegen de klimaatverandering. Dat is de

enige manier om de nodige technologische vernieuwingen te bewerkstelligen en voor meer groene jobs te zorgen in Europa.

België is nu voorzitter van de EU en krijgt dus de kans om de klimaatonderhandelingen mee te sturen. Ons land kan echter enkel geloofwaardig zijn als we zelf voor een ambitieus klimaatbeleid kiezen.

Mijn vragen betreffen de rol van het Brussels Gewest inzake het Belgische standpunt.

In welke mate hebt u als Brussels minister van Leefmilieu uw stempel gedrukt op het bepalen van een gezamenlijk Belgisch standpunt? Welk standpunt heeft de Brusselse regering bepaald tijdens het overleg? Bestaat er een document waarin de hoofdpunten van het Belgische standpunt zijn bepaald?

Hebt u invloed gehad op het bepalen van de doelstellingen en de strategie van de EU?

Een van de belangrijkste agendapunten in Cancún is de strijd tegen de ontbossing. Welk voorstel zal de EU verdedigen in verband met de ontbossing en met de steun aan de ontwikkelingslanden? Volgens welke strategie wil de EU haar doelstellingen bereiken?

**M. le président.-** La parole est à Mme Huytebroeck.

**Mme Evelyne Huytebroeck, ministre.-** Le mois de décembre sera en effet crucial pour la poursuite les négociations climatiques internationales, puisqu'aura lieu la première réunion de la Conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques depuis la conférence de Copenhague.

Le sommet de Nagoya était centré sur la biodiversité et n'avait donc pas un objectif comparable. Il n'empêche que les résultats positifs de cette réunion sont un bon signal, car ils ont permis d'instaurer une convention entre les différents pays, industrialisés et émergents. Ce sommet marque donc un

premier pas dans le rétablissement du climat de confiance tant attendu après le sommet de Copenhague.

Je rappelle que la pression médiatique qui avait précédé ce dernier était énorme, ce qui n'est pas le cas pour le sommet de Cancún. Le sommet de Copenhague a également soulevé des interrogations sur le rôle des chefs d'État. Leur arrivée avait en effet focalisé toutes les attentions et biaisé les discussions entreprises normalement entre les ministres de l'Environnement. Il s'agissait néanmoins de discussions à très haut niveau, dont je ne mets pas en cause la pertinence.

Le sommet de Copenhague a été un échec dans la mesure où il n'a pas permis de conclure un accord global juridiquement contraignant permettant de donner une suite au protocole de Kyoto qui expirera fin 2012. L'accord conclu durant les dernières heures de la conférence entre un petit groupe de pays n'a pas valeur contraignante, puisque l'organe décisionnel de la convention en a simplement pris acte. Il fait par ailleurs l'impasse sur les éléments essentiels d'un futur accord global, tels que l'établissement d'objectifs de réduction contraignants, la réforme du marché du carbone ou la définition d'objectifs en matière de lutte contre la déforestation.

Néanmoins, l'accord de Copenhague a permis d'enregistrer des avancées non négligeables dans des domaines importants, tels que le transfert des technologies et le soutien financier aux pays en développement. Il convient de valoriser ces acquis. Ce sera l'un des enjeux de la conférence de Cancún. Si la conclusion d'un accord global et juridiquement contraignant, impliquant tous les pays industrialisés et les économies émergentes et garantissant un soutien financier et technologique aux pays les moins avancés et les plus vulnérables, apparaît toujours comme la meilleure solution pour répondre au défi des changements climatiques, ce scénario semble désormais hors de portée d'ici fin 2011.

Il faut tirer les enseignements de la conférence de Copenhague et adapter notre approche dans le processus des négociations en cours pour le faire progresser au plus vite. Des avancées concrètes à court terme sont indispensables, afin de retrouver ce climat de confiance parmi les négociateurs et d'initier une nouvelle dynamique positive. Nous pensons que plusieurs éléments sont nécessaires à cette fin :

- le respect par les pays industrialisés de leurs engagements, pris notamment dans le cadre de l'accord de Copenhague quant au soutien des pays en développement ;

- un engagement de leur part à assumer leurs responsabilités dans le domaine en acceptant des objectifs de réduction d'émissions cohérents avec les recommandations scientifiques ;

- une disposition des économies émergentes à être, elles aussi, tenues par des engagements de limitation de leurs émissions, par exemple sous la forme d'obligation de moyens plutôt que de résultats.

Ces trois éléments seront très certainement discutés à Cancún. Mme P'tito souligne le point de la transition juste de l'économie. Il est certain que l'on parle moins des discussions qui se font sur le terrain sur la question de l'économie et de la transition. Or, les partenaires sociaux, par exemple, sont toujours présents. Des discussions ont lieu en groupe, entre les syndicats et les représentants patronaux, sur la question de l'économie. Je trouve d'ailleurs que l'on devrait faire une part plus belle à ces discussions.

On reçoit des conclusions sur les trois derniers jours et sur ce qu'on appelle le segment ministériel. Je suis déçue qu'on ne communique pas davantage sur les discussions qui se font avec les partenaires sociaux, mais aussi avec les associations environnementales qui sont sur le terrain à ce moment-là.

Cette question de la transition juste de l'économie est fondamentale. Nous, Bruxellois, nous inscrivons dans cette réflexion au travers de l'alliance emploi-environnement, qui est l'un des outils qui doit nous permettre d'assurer cette transition. Il faut saisir cette question comme une opportunité de création d'emplois et de transformation de l'économie vers une économie plus propre et plus durable.

Considérant qu'un accord global ne pourra succéder immédiatement au protocole de Kyoto début 2013, il nous apparaît, à nous Bruxellois et aux autres partenaires belges, que la meilleure solution consisterait à prolonger le protocole en définissant une seconde période d'engagement dans son cadre. L'Union européenne, qui s'était souvent montrée à la pointe sur ces questions, a plutôt été en retrait lors de la Conférence de Copenhague.

L'Europe doit absolument reprendre le leadership et faire preuve d'ouverture sur la question de la seconde période d'engagement dans le cadre du protocole de Kyoto. Certains pays se sont montrés très favorables à une nouvelle période d'engagement. On peut citer par exemple la France dont, espérons-le, la position ne sera pas remise en question par les événements récents impliquant le ministre en charge. Jean-Louis Borloo et sa secrétaire d'État Chantal Jouanno étaient, en effet,

favorables à l'idée de prolonger leur engagement dans le cadre du protocole de Kyoto. Espérons, dès lors, qu'il en ira de même du successeur.

Le cas de la France n'est malheureusement pas généralisé à l'ensemble des États membres, ni de la Commission européenne. Certains pays de l'Est, ou encore l'Italie, qui reste toujours fort en retrait sur ces questions, font obstacle à l'unanimité au sein des pays européens.

J'espère donc que le travail des prochaines semaines permettra de faire évoluer les positions européennes. Bien entendu, les pays industrialisés n'ayant pas ratifié Kyoto, ou encore les économies émergentes non couvertes par les objectifs du protocole, devront, eux aussi, participer à l'effort global. Le leadership de l'Europe est une chose, mais il convient de conserver un équilibre auquel tous les pays doivent contribuer.

België, dat op dit ogenblik het wisselend voorzitterschap van de Europese Raad waarneemt, zal tijdens de conferentie van Cancún in december een centrale plaats innemen. Ons land zal een belangrijke rol spelen als hoofd van de Europese delegatie en zal de standpunten van de zeventwintig lidstaten met elkaar in overeenstemming moeten brengen en formele en informele contacten moeten leggen met het Mexicaanse voorzitterschap, het Secretariaat van het Raamverdrag en de overige landengroepen.

*(verder in het Frans)*

Où tout cela se prépare-t-il ? Ce que l'on connaît un peu moins, ce sont les discussions de l'ombre qui sont menées tout au long de l'année. Il ne faut pas croire que les décisions ne se prennent qu'au cours du mois qui précède les négociations. Comme vous le savez, il s'agit toujours d'un consensus entre les trois Régions et le fédéral, mais les discussions ont lieu tout au long de l'année. Où celles-ci sont-elles menées ? À la Direction générale européenne, avec les Affaires étrangères, ainsi qu'au sein du groupe de coordination Effet de serre, où l'on retrouve les trois Régions et le fédéral. Les discussions ne sont pas toujours faciles, mais nous devons toujours essayer d'aboutir à un consensus qui reflète la position belge.

À la Région bruxelloise, nous participons activement à la bonne exécution de ces tâches. Mon collaborateur, Mikaël Angé, participe d'ailleurs à toutes ces réunions. Je serai, moi-même, présente

pour la délégation régionale bruxelloise et pour le dernier segment ministériel, entre le 7 et le 10 décembre. Pour la Région bruxelloise, deux négociateurs techniques de Bruxelles Environnement seront présents tout au long des quinze jours.

Tout le monde agira en concertation avec la délégation, à savoir à la fois les représentants du fédéral et des deux autres Régions, mais aussi les représentants d'organisations environnementales et les partenaires sociaux. Il y a donc une grosse délégation, qui se concerta au jour le jour, sur place, et qui entretient déjà des contacts en ce moment.

Les deux négociateurs techniques de la Région bruxelloise participeront à l'ensemble de la conférence et joueront également un rôle dans la conduite des travaux de deux groupes de travail : la Working Party on International Environment Issues et l'Expert Group on Further Action. Ce sont les deux principaux groupes de travail de la délégation européenne, qui dépendent du Conseil des ministres européens de l'environnement.

Bruxelles est déjà impliquée, depuis plusieurs mois, en tant que ville et Région, dans le processus de négociation mené par les autorités locales et les représentants des grandes villes. Dans ce cadre, depuis un certain temps, les villes se réunissent, comme à Nagoya sur le thème de la biodiversité. Bruxelles fait partie à ce titre du réseau ICLEI (International Council for Local Environmental Initiatives) et, comme capitale de la Belgique et de l'Europe, elle a signé la Convention des maires sur le changement climatique, car il était important de prendre position.

**M. le président.-** La parole est à M. Pinxteren.

**M. Arnaud Pinxteren.-** Mme P'tito, une transition juste ne peut se faire que si l'on prend conscience de l'urgence de la situation. Une transition injuste serait une transition forcée par des conséquences dramatiques du réchauffement climatique. Par conséquent, plus nous attendons, plus nous devenons frileux face aux changements nécessaires qu'implique le réchauffement climatique et plus le risque est grand de voir la nécessité survenir de mettre en place des mesures radicales pour résoudre le problème du réchauffement climatique. Ces mesures radicales entraîneraient forcément un risque d'injustice.

Je partage votre souci d'une transition juste, mais celle-ci implique des décisions aujourd'hui.

**Mme Olivia P'tito.-** Dans mon esprit, une transition juste n'est pas du tout synonyme d'une transition frileuse, mais plutôt d'une transition qui implique l'ensemble des acteurs et des parties prenantes - y compris les partenaires sociaux - le plus loin possible dans la discussion.

**M. Arnaud Pinxteren.-** Nous partageons évidemment ce souhait. Mme la ministre a rappelé les concertations en cours. Pour ma part, j'ai participé l'an dernier au "train" Climat et justice sociale. Une politique environnementale ambitieuse et écologiste ne peut faire abstraction du volet social. Si nous tentons de sauver la planète, ce n'est pas uniquement pour les abeilles, mais aussi pour ceux qui y habitent.

Par ailleurs, votre réponse indique une tension et une ambition très fortes pour parvenir à un accord global lors du sommet de Copenhague. Face à cet échec, nous sommes plutôt dans une logique de petits pas pour les négociations de Cancún, qui se traduit de deux façons : d'une part, la mise en oeuvre concrète et le suivi d'engagements non contraignants de l'année dernière sur toute une série de points ; d'autre part, la traduction en mesures contraignantes des aspects qui ont fait l'objet de l'accord de Copenhague de l'an dernier.

L'idée d'une seconde période d'engagement dans le cadre de Kyoto semble effectivement la plus réaliste, étant donné l'impossibilité de parvenir à un nouvel accord global en un an.

Votre compte rendu du sommet de Nagoya invite à l'optimisme. L'attention médiatique, mais surtout la conférence de Nagoya permettent d'espérer que les choses fonctionnent mieux pour cette édition-ci que pour celle de l'an dernier. À Nagoya, le cadre multilatéral de négociations semble avoir retrouvé des couleurs, ce qui est sans doute de bon augure.

La question du leadership européen, en revanche, est de moins bon augure. J'espère que la Belgique, qui préside l'Union européenne pour le moment, aura une influence positive sur les autres États membres et établira une dynamique de concertation afin de créer une ambition européenne. Nous serons évidemment attentifs aux agissements du chef de délégation, la ministre flamande de l'Environnement.

*- L'incident est clos.*